

# 2 Planification : analyse et conception des programmes de développement

---

Ce chapitre porte sur la phase de planification des programmes de développement, notamment les questions essentielles que les membres du CAD doivent aborder concernant l'analyse de l'égalité des genres, la conception des programmes et la définition des indicateurs et des résultats visés.

---

Une programmation bien conçue, fondée sur des analyses, des politiques et des stratégies claires, est au cœur d'une coopération pour le développement visant à instaurer l'égalité des genres et l'autonomisation des femmes et des filles<sup>1</sup>.

Le processus d'élaboration de tout programme de développement doit tenir compte du contexte et des conditions dans lesquels les opérations prévues doivent se dérouler. Toutes les interventions de développement influenceront d'une manière ou d'une autre sur l'égalité entre les genres – intentionnellement ou non. La conception d'un programme éclairée par l'analyse, fondée sur divers facteurs, comme la situation économique et sociale, les mécanismes politiques et de pouvoir, peut mettre en lumière les éléments favorables et les risques se rapportant à l'égalité des genres. Une analyse approfondie, associée à des indicateurs et la description des résultats visés, constitue le socle de programmes efficaces et opérants. Il est avéré que la prise en compte de l'égalité des genres dans l'analyse contextuelle d'un projet est positivement corrélée à l'obtention de résultats dans ce domaine (Agence suisse pour le développement et la coopération (DDC), 2017<sup>[1]</sup>).

*L'application des critères du marqueur égalité des genres, du CAD, est une étape importante de la phase de planification de tout projet de développement ou d'aide humanitaire.*

Ce marqueur suit les activités de développement visant l'égalité des genres et l'autonomisation des femmes et des filles, qui doivent être notées selon que l'une ou l'autre de ces finalités est un objectif important et délibéré du programme ou son objectif principal (OCDE, 2020b<sup>[2]</sup>) (Chapitre 4). Le *Manuel relatif au marqueur de la politique d'aide à l'appui de l'égalité homme-femme* recommande aux membres de vérifier que, pour tout projet portant sur cette problématique :

- une analyse de l'égalité des genres a été effectuée ;
- ses conclusions ont servi à étayer la conception du projet ;
- des objectifs et indicateurs à cet égard ont été définis, assortis d'un engagement à assurer le suivi des résultats produits par le projet et à en rendre compte (OCDE, 2016c<sup>[3]</sup>).

## 2.1. L'analyse de l'égalité des genres

L'analyse de l'égalité des genres est un exercice systématique et analytique qui permet d'appréhender les rapports de force, les normes de genre et les inégalités intersectionnelles et de définir où, comment et pourquoi les femmes risquent d'être traitées différemment et sont souvent particulièrement éprouvées dans certaines situations (Belgique, 2018<sup>[4]</sup>). Lorsqu'elle est utilisée pour faire ressortir les éléments liés à l'égalité des genres d'un secteur ou d'une thématique, cette analyse met en évidence la façon dont les politiques et programmes influent sur l'ensemble de la population, et ne sont donc pas, en soi, neutres sur le plan du genre (PNUD, 2016<sup>[5]</sup>)<sup>2</sup>.

L'analyse et les questions à examiner au cours de cet exercice sont fonction des objectifs du programme, de la mesure dans laquelle l'égalité des genres est une priorité, et du contexte. Certaines questions doivent toutefois être systématiquement étudiées au cours de la phase de planification et tout au long de l'exécution des programmes, à savoir, sans s'y limiter, les suivantes<sup>3</sup> :

- Quelles sont les possibilités pour le programme de promouvoir l'égalité des genres et (ou) l'autonomisation des femmes et des filles, même s'il ne s'agit pas de son objectif premier ?
- Comment les composantes liées à l'égalité des genres peuvent-elles contribuer à de meilleures réalisations en matière de développement ?
- Quels risques ce programme ou secteur présente-t-il ? Comment peut-on les atténuer, notamment en prêtant davantage attention à l'égalité entre les genres ?

- En quoi les interventions auront-elles des répercussions différentes sur les filles et les femmes d'une part, les garçons et les hommes de l'autre, ou sur leur participation, et comment le programme remédiera-t-il à ce problème ?
- Quelles sont les différences entre les genres sur les plans suivants : rôles et responsabilités ; rapports de force, capacité à se faire entendre et prise de décision ; attitudes et comportements vis-à-vis de la masculinité ou de la féminité ? Comment ces différences influent-elles sur l'élaboration du programme, notamment sur la définition des réalisations visées en matière d'égalité des genres ?
- Quels sont les facteurs qui favorisent ou brident les progrès en matière d'égalité des genres et de développement durable – politiques, normes, systèmes de croyances, etc. ?
- Lesquels, parmi les femmes, les filles, les hommes et les garçons, sont les plus exposés au risque de marginalisation, et pourquoi – quelles sont les lois, politiques et structures qui limitent les perspectives de différents groupes ?
- Sur qui le programme pourrait-il avoir une incidence négative ?
- Qui est consulté ? Les organisations locales de femmes et de défense des droits des femmes participent-elles à la planification et à la conception du programme, et aux décisions le concernant ?
- Le programme tiendra-t-il compte des besoins concrets des femmes ? Améliorera-t-il les perspectives, les choix et les décisions en matière d'autonomisation ? Sera-t-il porteur de changements profonds à l'appui de l'égalité des genres ?
- Quels sont les autres acteurs intervenant dans le contexte et le pays concernés ?

La réponse à ces questions suppose une collaboration entre les différents départements et les différentes équipes au sein de l'organisme pour assurer une approche solidement étayée. Cette démarche requiert des capacités et des compétences appropriées en matière d'analyse de l'égalité des genres. Si l'on ne prête pas attention aux normes de genre et aux rapports de force généraux et contextuels, on risque de laisser échapper des possibilités et de perpétuer les inégalités et les déséquilibres de pouvoir existants (DfID et FCO, 2019<sup>[6]</sup>).

Dans les situations d'urgence, l'analyse de l'égalité des genres peut procéder à une comparaison utile de la situation avant la crise et des changements intervenus depuis. Il est donc recommandé qu'une analyse de la situation existante soit prête, mais elle devra néanmoins être régulièrement actualisée. De manière non-exhaustive, les questions pourraient porter sur les points suivants :

- Les capacités et les besoins de différentes personnes sont-ils les mêmes qu'avant la crise ou ont-ils changé ?
- Le travail (rémunéré ou pas) est-il équitablement réparti ? Comment sa répartition influe-t-elle sur les droits et les opportunités de chacun ? Qui prend les décisions concernant l'utilisation des ressources ? Les besoins sont-ils équitablement satisfaits ?
- Comment les femmes et les hommes se prêtent-ils mutuellement assistance ou se font-ils mutuellement obstacle pour satisfaire à leurs besoins et exercer leurs droits ? Qui exerce des violences contre qui ? Quels rôles les institutions et la communauté jouent-elles pour satisfaire aux besoins et aux droits des citoyens, et pour combattre et prévenir les violences ? (Comité permanent interorganisations, 2018<sup>[7]</sup>)

### Encadré 2.1. La méthode de la Suède : une analyse systématique de l'égalité des genres

La Suède a mis au point une méthode d'analyse des inégalités entre les genres applicable à toutes ses politiques publiques dans le cadre de la planification d'un projet et (ou) d'une proposition (JämKAS Bas<sup>1</sup>). Celle-ci comporte plusieurs étapes au cours desquelles les questions suivantes sont examinées :

**Étape 1** : l'égalité des genres est-elle un facteur à prendre en considération pour la proposition ?

**Étape 2** : en quoi l'égalité des genres est-elle un facteur à prendre en considération pour la proposition ?

**Étape 3** : quelles conclusions peut-on dégager concernant la condition et la situation des femmes et des hommes, des filles et des garçons concernés ?

**Étape 4** : quels schémas de genre se dégagent, et quelle importance revêt la proposition pour l'égalité dans ce domaine ?

**Étape 5** : quelles autres propositions sont-elles susceptibles de promouvoir encore davantage l'égalité des genres ?

1. Pour plus d'informations, voir : <https://www.jamstall.nu/verktygslada/jamkas-bas>

Le caractère intrinsèquement politique des opérations de développement est de plus en plus reconnu, et l'on s'efforce aujourd'hui de mettre en place des approches de l'analyse stratégique et des activités de développement qui tiennent compte des réalités politiques pour atteindre les objectifs d'égalité des genres et d'autonomisation des femmes et des filles (Laws et Marquette, 2018<sup>[8]</sup>). L'analyse politique stratégique apporte une compréhension approfondie d'un contexte local, laquelle peut guider l'élaboration d'une intervention diversifiée et favoriser son adaptation permanente, tout au long de la conception et de l'exécution du programme (Oxfam International, 2014<sup>[9]</sup>). Le recours à une seule méthode d'analyse pour éclairer la conception d'un programme risque d'aboutir à un tableau incomplet des mesures nécessaires pour promouvoir l'égalité entre les genres.

L'analyse de l'économie politique est un outil que quelques membres du CAD utilisent pour établir un programme d'action politiquement avisé et étudier l'influence des forces économiques et sociales et de la répartition des pouvoirs sur la gestion des ressources dans les pays partenaires au développement et, partant, sur les réalisations en matière de développement (Oxfam International, 2014<sup>[9]</sup> ; USAID, 2018<sup>[10]</sup>). Certains ont fait appel à des analyses de cette nature pour étudier les complexités des relations institutionnelles et humaines qui influent sur les réalisations issues d'un programme de développement, et utiliser ensuite leurs conclusions pour éclairer l'élaboration de programmes stratégiques qui tiennent compte de ces réalités en réévaluant et en adaptant les interventions (USAID, 2018<sup>[10]</sup>). Le diagnostic à l'appui d'une croissance inclusive est une analyse de type similaire qui encourage l'examen des contextes politiques et de la corruption en tant qu'obstacles au développement. Il peut également s'appliquer à l'égalité des genres.

### Encadré 2.2. Comment l'analyse des disparités liées au genre a entraîné un recentrage sur cette problématique : l'UE au Malawi

La **Délégation de l'UE** a mené des analyses de l'égalité des genres dans différents secteurs au Malawi : éducation et formation technique et professionnelle, agriculture et nutrition, gouvernance et infrastructure. Il s'agissait d'éclairer l'élaboration de programmes et de guider le dialogue sur les politiques à mener à cet égard. Des séances de concertation ont été organisées dans ce cadre pour appréhender les dynamiques familiales et communautaires et permettre en parallèle aux communautés vulnérables ou marginalisées de prendre part à l'élaboration, à la planification et à la mise en œuvre des politiques publiques.

Dans le secteur de l'éducation, les échanges se sont focalisés sur des mesures visant à améliorer l'accès des filles et des jeunes femmes à l'enseignement secondaire et à la formation technique, abordant ainsi les obstacles socioéconomiques. L'analyse a également mis en lumière l'incidence des violences sexuelles et fondées sur le genre dans les établissements d'enseignement technique et professionnel, et le fait qu'aucune mesure ni aucun dispositif de signalement ou d'intervention n'étaient en place pour parer à ce problème. Pour y remédier, le programme de l'UE a financé l'élaboration d'un Code de conduite sur les VFG à l'intention des enseignants et des élèves ainsi que des formations destinées à ces deux groupes cibles dans les établissements d'enseignement technique. Un mécanisme de signalement et d'intervention a été établi dans chaque établissement, dont une permanence téléphonique pour signaler les faits de violence.

Dans le secteur des transports, l'analyse a abouti à l'adoption de mesures visant à lutter contre les déséquilibres entre les genres moyennant le recrutement d'étudiantes en ingénierie dans le cadre de stages. Des possibilités seront en outre offertes aux jeunes femmes diplômées dans ce domaine de travailler au sein de l'équipe de conseil en ingénierie du projet de financement mixte UE-BEI pour la remise en état de la route M1. L'objectif visé ici est de renforcer leur expérience et d'améliorer leurs perspectives d'emploi grâce à cette participation à un projet d'infrastructure d'envergure, l'opération la plus importante de la BEI au Malawi. L'élaboration en cours du nouveau programme énergétique a adopté une démarche qui fait une plus grande place à l'égalité des genres.

Source : Collection of good practices in Mainstreaming Gender into European External Action From the 2017 Annual Implementation Report of the EU Gender Action Plan II. [https://ec.europa.eu/international-partnerships/system/files/2017\\_good\\_practices\\_gap\\_ii.pdf](https://ec.europa.eu/international-partnerships/system/files/2017_good_practices_gap_ii.pdf).

### ***Faire appel à la théorie du changement pour définir les moyens d'atteindre des résultats en matière d'égalité des genres***

La théorie du changement est désormais largement utilisée pour formuler et tester des hypothèses quant à la façon dont les changements se produisent en matière d'égalité des genres, et pour établir des liens plus stratégiques et efficaces entre les résultats escomptés et les opérations menées. Cette approche suppose d'examiner toute une série de questions non-exhaustives, notamment les suivantes :

- Quels changements souhaitons-nous apporter ?
- Que savons-nous de la façon dont les changements surviennent par rapport à ceux que nous souhaitons – des éléments factuels étayent-ils ces notions, ou y a-t-il des hypothèses à tester ?
- Comment pouvons-nous favoriser ces changements ?
- Comment saurons-nous que des changements se sont produits ?

La formulation d'une position commune, ou tout au moins de quelques hypothèses, quant à la façon dont le changement est censé intervenir est une composante essentielle de l'élaboration d'une théorie du

changement. Cette approche offre l'occasion de comprendre ce que les parties prenantes pensent fondamentalement des opérations et des processus de changement. Dans ce cadre, il est recommandé de mobiliser la participation d'organisations féminines et des principaux intervenants qui connaissent bien le contexte. La théorie du changement peut être utilisée en parallèle à la théorie classique de l'action (cadre logique), qui expose comment les ressources mises en œuvre ou les opérations sont censées contribuer au changement, et quels types d'indicateurs (quantitatifs et qualitatifs) permettraient de suivre les évolutions en cours.

S'agissant du genre, toute théorie du changement doit reposer sur une solide analyse intersectionnelle et contextuelle. Dans le cas des interventions intégrant la dimension de genre, l'élaboration d'une théorie du changement permet de mettre en lumière quand et comment les normes de genre et les rapports de force entre les genres risquent d'ébranler ou de confirmer les hypothèses sur lesquelles se fonde la logique du programme, et quels autres facteurs contextuels ou environnementaux influent sur ses réalisations ou celles des politiques mises en œuvre. La participation de différentes équipes au sein des organismes, ainsi que d'intervenants extérieurs, est conseillée. Cette approche permet aussi de définir les autres mesures éventuellement nécessaires pour que toutes les femmes bénéficient des retombées du programme ou y participent de manière équitable et constructive – y compris celles qui sont membres d'un groupe minoritaire ou vulnérable – et pour parer efficacement aux risques qui menacent les femmes ou l'égalité entre les genres.

L'un des avantages de l'approche fondée sur la théorie du changement pour les interventions en matière d'égalité des genres est qu'elle permet de décrire toute la complexité du changement, multifactoriel et souvent non linéaire, dans ce domaine. Elle est aussi un instrument utile pour accompagner et guider l'élaboration, l'exécution, le suivi et l'évaluation des programmes, et pour vérifier la validité des hypothèses au regard des résultats. Elle peut être révisée de manière à tenir compte de nouvelles réalisations et de nouveaux indicateurs du changement décrits par les participants au programme. La théorie du changement peut aider les parties prenantes à évaluer et peaufiner régulièrement leur « feuille de route » en vue de parvenir ensemble à apporter des changements. (Plateforme pour des institutions efficaces, 2020<sup>[11]</sup>)

*Les membres du CAD peuvent intégrer une approche fondée sur la théorie du changement à chaque nouveau programme, stratégie ou politique, et l'utiliser pour guider la définition et l'élaboration des réalisations visées et des indicateurs en matière d'égalité des genres, ainsi que les activités de suivi, d'évaluation et d'apprentissage.*

## 2.2. L'élaboration de programmes guidée par l'analyse de l'égalité des genres

Les programmes de développement auront, intentionnellement ou pas, des résultats et des effets distincts selon les genres. L'application du continuum de l'incidence sur l'égalité des genres peut s'avérer utile pour définir quels types de résultats sont prévus sur la fourchette allant de l'« insensibilité à la dimension de genre » à un changement « porteur de transformations », et la façon dont les décisions peuvent les influencer (Chapitre 1).

L'outil permet de comprendre comment la prise en compte, ou son absence, des normes de genre et des rôles assignés aux genres dans l'élaboration d'un programme peut influencer ses résultats. Par ailleurs, quand il est appliqué de manière stratégique, il peut permettre de faire progresser les programmes d'une phase du continuum à la suivante. C'est également à ce stade que doit être établie la valeur du marqueur égalité des genres. Cette recommandation concerne les programmes financés par l'aide publique au développement (APD), mais elle est tout aussi valable pour ceux qui associent le secteur privé, y compris dans le cadre de dispositifs de financement mixte (Chapitre 4).

*Pour élaborer les programmes les plus adaptés, les membres du CAD doivent faire appel à une analyse intégrant la problématique du genre afin de définir les mesures qui obtiennent, ou ont obtenu, des résultats dans un contexte local.*

Les approches participatives, comme les consultations avec les communautés et les réunions avec les organisations de défense des droits des femmes, permettent de cerner leurs besoins (DfID et FCO, 2019<sup>[6]</sup>). Les membres devront éventuellement trouver d'autres moyens d'impliquer les femmes, et des mesures ciblées seront peut-être nécessaires pour tenir compte des informations communiquées en retour par les groupes intéressés. De cette façon, l'analyse intégrant la problématique du genre peut aussi aider à définir les mécanismes de redevabilité appropriés avec et pour les populations concernées.

Les organismes des pays du CAD peuvent également examiner le mandat et les atouts potentiels d'autres ministères et organismes nationaux, et les possibilités de collaboration dans le cadre d'une approche mobilisant toutes les composantes de l'administration.

### **Gestion des risques**

L'identification, la prise en compte et la gestion des risques permettent aux acteurs de la coopération pour le développement de réaliser leurs objectifs, et devraient faire partie intégrante du processus décisionnel. Les étapes essentielles consistent à : recenser les risques et les chances d'atteindre les objectifs fixés ; évaluer l'incidence et la probabilité des risques ; définir des mesures de prévention et d'atténuation ; les mettre en œuvre et suivre l'évolution des risques nouveaux et existants (OCDE, 2021b<sup>[12]</sup>).

L'absence d'analyse et de prise en compte des inégalités liées au genre constitue un risque pour les programmes de développement (Agence autrichienne de développement, 2019<sup>[13]</sup>). Il se peut par exemple que les violences fondées sur le genre demeurent invisibles, taboues et sous-déclarées, ou qu'une augmentation imprévue du travail domestique non rémunéré des femmes intervienne (Conseil de l'Europe, 2018<sup>[14]</sup>). Des réactions brutales risquent aussi de compromettre les progrès accomplis. Des liens ont ainsi été observés entre l'autonomisation économique des femmes et l'intensification des violences domestiques (Desilets L., 2019<sup>[15]</sup>).

Il convient en outre d'analyser les risques d'exploitation, d'atteintes et de harcèlement sexuels dans le cadre de l'exécution des programmes. Enfin, les membres doivent être conscients des risques auxquels peuvent être confrontés les organismes locaux de défense des droits des femmes et prendre des dispositions pour les atténuer.

#### *Gestion des risques dans des contextes fragiles*

Les situations d'urgence humanitaire, dont beaucoup révèlent la façon dont l'accentuation des vulnérabilités et des inégalités d'accès aux ressources pénalisent systématiquement les femmes, renforcent souvent les systèmes où les disparités fondées sur le genre sont bien ancrées. Les interventions immédiates visant à parer aux conséquences des catastrophes naturelles, des conflits armés, et d'autres crises de nature complexe doivent prêter le même degré d'attention aux inégalités entre les genres, quoique souvent sous d'autres formes que les programmes de développement de plus longue durée (Comité permanent interorganisations, 2018<sup>[7]</sup>). Les objectifs humanitaires de court terme doivent s'accorder avec les priorités de développement à long terme – et non les compromettre –, y compris en matière d'égalité des genres. Ce principe doit être inscrit dans l'articulation entre action humanitaire, développement et recherche de la paix, et rattaché au programme d'action en faveur des femmes, de la paix et de la sécurité.

Dans les situations d'urgence comme dans le cadre des programmes de développement de longue durée, une approche ascendante inclusive – mobilisant notamment la participation des organisations de la société civile dirigées par des femmes au processus d'élaboration des programmes – permet de combler les déficits d'information, d'adapter les programmes aux besoins et contextes locaux, et de ne pas imposer

par mégarde des objectifs néocoloniaux aux acteurs internationaux. En tant que membres de populations frappées par des crises, les femmes et les hommes jouent, selon leurs capacités propres, un rôle central dans la survie et la résilience de leur famille et de leur communauté (Comité permanent interorganisations, 2018<sup>[7]</sup>). Les programmes destinés à d'autres régions que le centre géographique des pays doivent être adaptés à ces populations et à leurs besoins. Dans toutes les situations d'urgence humanitaire, ce sont souvent les acteurs locaux, organisations et mouvements féminins compris, qui sont les premiers à réagir. Il convient de veiller à ce que les autorités, les mouvements et les premiers intervenants locaux soient soutenus par des acteurs internationaux (OCDE, 2017b<sup>[16]</sup>).

Si les situations d'urgence humanitaire peuvent aggraver les discriminations et accentuer les risques, les crises peuvent aussi offrir l'occasion de redresser des inégalités et de favoriser des changements porteurs de transformations à l'appui de l'égalité des genres (Comité permanent interorganisations, 2018<sup>[7]</sup>).

### ***Gestion adaptative et souple***

Tous les programmes de développement doivent dans une certaine mesure pouvoir réorienter leurs ressources ou redéfinir leurs priorités. Cette latitude, quoiqu'importante, ne saurait servir de prétexte pour affaiblir l'objectif du programme en matière d'égalité des genres.

Une approche adaptative, allant au-delà de la flexibilité, s'impose pour les programmes portant sur des problèmes complexes et intervenant dans des contextes incertains. Dans ces situations, les équipes doivent sciemment tester et expérimenter différentes méthodes pour déterminer celles qui fonctionnent. Cette démarche appellera sans doute une évolution fondamentale des mentalités, des comportements et des rapports de force. La programmation adaptative consiste à examiner objectivement les réalisations et les progrès, mais aussi les revers et les difficultés, pour en dégager des enseignements, et à donner aux équipes de terrain la possibilité de prendre des risques et d'expérimenter (Laws E., 2021<sup>[17]</sup>). Dans certains cas, des ajustements devront également être apportés aux réalisations visées et aux indicateurs correspondants dans les systèmes de gestion de la performance.

La valeur du marqueur égalité des genres doit être définie et appliquée dès la phase de conception, mais elle peut être révisée, le cas échéant, pendant l'exécution du programme si le contexte et les objectifs évoluent.



### Encadré 2.3. Irlande : l'application d'approches fondées sur la théorie du changement en Éthiopie

L'ambassade d'Irlande en Éthiopie applique à sa stratégie et à ses programmes une approche porteuse de transformations en matière de genre. Elle a mis au point une analyse fondée sur la théorie du changement pour guider l'intégration de la dimension de genre à l'ensemble de ses activités et aux programmes spécifiquement destinés à instaurer l'égalité dans ce domaine. Elle a engagé un consultant technique spécialisé pour l'aider à faire le point sur les interventions en cours, les partenaires et les collaborateurs, et sur la façon dont elle utilise l'information pour promouvoir l'égalité des genres et l'autonomisation des femmes. La version finale guidera la mise en œuvre des engagements de la stratégie en matière d'égalité des genres ; elle a défini pour priorités majeures l'action en faveur des femmes, de la paix et de la sécurité, les femmes à des postes de responsabilité, et la prévention des violences fondées sur le genre et la protection de la santé et des droits sexuels et reproductifs.

Au démarrage du projet, le personnel a suivi une formation et effectué une analyse à partir de laquelle il a établi un scénario de référence et défini les moteurs du changement. Sur cette base, la théorie du changement a recensé trois pistes de transformation :

- Ajuster le positionnement interne des politiques, du personnel et des systèmes : *si* l'engagement de l'ambassade d'Irlande à l'égard de l'égalité des genres est pleinement et explicitement intégré à ses actions, à ses politiques, à ses capacités, attitudes et pratiques, *alors* ses domaines d'influence seront stratégiquement établis et l'Irlande sera considérée comme un acteur crédible aux niveaux pertinents.
- Diriger de l'arrière, renforcer les capacités : *si* les femmes et les filles, les hommes et les garçons, les responsables, les intervenants et les agents les plus défavorisés bénéficient d'un soutien et de compétences institutionnelles efficaces à l'appui du changement des normes sociales, *alors* les normes idéologiques, culturelles et sociales et les rapports de force évolueront progressivement, induisant ainsi des changements.
- Mettre la recherche et les données au service de l'action : *si* l'économie politique, l'analyse contextuelle et les investissements dans la recherche se fondent sur des éléments solides et que la méthode de mise en œuvre est sensible au contexte, *alors* les résultats mesurables et les données et enseignements relatifs à l'égalité des genres seront utiles aux acteurs locaux et extérieurs et éclaireront les politiques et programmes de l'Irlande.

Les hypothèses utilisées pour définir ces trois pistes ont été examinées ; le changement progressif et le réalisme ont été retenus comme piliers de l'approche transformatrice. Sur cette base, la théorie du changement a été définie sous la forme d'un plan d'action stratégique qui définit clairement les étapes intermédiaires, les résultats escomptés, les principales possibilités de partenariat et les hypothèses fondamentales, ce qui en fait un document de travail applicable à l'ensemble des réalisations visées.

Dans la droite ligne de l'approche transformatrice du genre, l'ambassade finance un programme de *Save the Children* afin d'aider les femmes et les filles des régions Somali et Afar à exercer leurs droits et à vivre des vies saines et productives, libres de violences et de maltraitance. Cette intervention aussi est guidée par une théorie du changement qui vise à transformer les rapports de genre. Elle prévoit à cet effet plusieurs stratégies souples qui tiennent compte de la complexité des approches transformatrices et de la possible non-linéarité du changement qu'elles induisent. Les interventions au niveau individuel (éducation et émancipation économique), social (à l'échelon de la famille et de la communauté) et à celui de la gouvernance et des systèmes présentent de nombreux recoupements, et l'autonomisation semble être à la fois un préalable à la prévention de la violence et un résultat de ce processus. La théorie du changement reconnaît également que des mesures sont nécessaires pour

contrecarrer les risques de rejet et de réactions négatives au sein des ménages et des communautés. Le projet est structuré de manière à prévoir des examens et exercices d'apprentissage réguliers et à tenir compte des conséquences imprévues ou des possibilités d'apprentissage et de comparaison avec différents projets.

La théorie du changement va de pair avec un intérêt pour la recherche et l'apprentissage. Une évaluation pluriannuelle intégrée de l'ODI s'attache à apporter des éléments d'information et à suivre la mise en œuvre de l'approche fondée sur la théorie du changement, permettant ainsi une adaptation continue des stratégies. Elle a pour finalité d'évaluer l'application des données du programme et des recommandations résultant des études, d'établir des valeurs de référence pour les indicateurs de résultat fondamentaux et de suivre les évolutions dans le temps, de fournir des données aux principaux ministères responsables et autres intervenants non gouvernementaux, de renforcer le déploiement et l'exécution de la feuille de route du gouvernement éthiopien en vue de mettre fin au mariage des enfants, aux mutilations génitales féminines et à l'excision, et de diffuser des informations plus générales utiles sur ces questions dans la région. Elle fait appel à diverses méthodes pour établir un cadre de référence fondé sur des enquêtes, accompagné d'une analyse de l'économie politique axée sur le genre de la politique d'évolution des normes sociales afin de définir les domaines dans lesquels des programmes peuvent être menés pour modifier les normes de genre (voir l'Annexe B).

### 2.3. Données et indicateurs pour le suivi des résultats en matière d'égalité des genres

Les rapports sur les activités en matière d'égalité entre les genres – comme le nombre de femmes bénéficiant d'une formation au leadership – ont en grande partie cédé la place à la mesure des résultats ou des réalisations issus des interventions menées dans ce domaine – le renforcement de la capacité des femmes à influencer sur les processus de décision au sein de leur organisme ou de leur communauté par exemple. On entend par réalisations une évolution mesurable des connaissances, des perceptions, des compétences ou des aptitudes (réalisations parfois qualifiées d'immédiates) et (ou) une évolution des comportements, des pratiques ou du fonctionnement (réalisations parfois qualifiées d'intermédiaires). La terminologie peut légèrement varier selon les partenaires au développement.

Les informations et données ventilées par genre et par âge sont indispensables à la compréhension des différents besoins, priorités, possibilités et obstacles auxquels les personnes et différentes catégories de la population font face. Leur disponibilité est un élément fondamental des programmes dont l'égalité des genres est un objectif important (intégré) ou l'objectif principal (spécifique), comme indiqué dans le *Manuel relatif au marqueur de la politique d'aide à l'appui de l'égalité homme-femme établi par le CAD-OCDE* (OCDE, 2016c<sup>[3]</sup>) mais, dans l'idéal, tous les programmes devraient en développer l'usage. La ventilation selon plusieurs facteurs d'identité intersectionnels permet de comprendre l'interaction de ces facteurs avec le fait d'être une « femme », un « homme » et une « personne ayant une autre identité de genre », et met en lumière les tendances latentes en donnant une visibilité aux groupes de femmes et de filles (DfID et FCO, 2019<sup>[6]</sup>). Cette démarche suppose aussi, dans la mesure du possible, de ventiler les données par identités de genre non binaires. Selon les besoins, on pourra mener des études de référence pour recueillir des données relatives au genre dans la région ou le secteur où le projet sera mené<sup>4</sup>.

#### **Définir les résultats au cours de la phase de conception**

Les résultats du développement sont « les produits, réalisations ou impacts des interventions dans le domaine du développement, chaque niveau contribuant au suivant », comme l'illustre la chaîne de résultats intrants > produits > réalisations > impact. « L'articulation d'un niveau à l'autre est aussi

importante que les résultats eux-mêmes, reflétant la théorie du changement et les rôles des apporteurs et des autres parties prenantes. » (OCDE, s.d.<sup>[18]</sup>).

Quand les résultats en matière d'égalité des genres sont explicitement définis dans des cadres de résultats au stade de la conception, ce thème suscite généralement un plus grand intérêt, davantage d'interventions et une meilleure reddition de comptes<sup>5</sup>. Les résultats spécifiquement visés à cet égard seront fonction du programme. Les programmes consacrés à l'égalité des genres sont par définition censés produire des résultats dans ce domaine.

*Lorsque l'égalité des genres est systématiquement intégrée aux programmes et politiques sectoriels, des dispositions s'imposent pour que les résultats en la matière soient explicitement formulés, dans la mesure du possible, sur la base d'une analyse et d'indicateurs tenant compte de cette problématique.*

### **Définir des indicateurs de l'égalité des genres au cours de la phase de conception**

Il convient d'élaborer des indicateurs sensibles au genre appropriés au stade de la conception d'un programme, et d'assurer leur suivi tout au long de son exécution pour déterminer dans quelle mesure l'objectif visé se réalise. Ces indicateurs devront être révisés le cas échéant.

Un indicateur est « un facteur ou une variable, de nature quantitative ou qualitative, qui constitue un moyen simple et fiable de mesurer et d'informer des changements liés à l'intervention ou d'aider à apprécier la performance d'un acteur du développement » (OCDE, 2002<sup>[19]</sup>).

*Il est recommandé d'utiliser à la fois des indicateurs quantitatifs (données chiffrées : « combien ») et qualitatifs (« efficacité ») sur l'égalité des genres car ils se complètent et se corroborent les uns les autres.*

Une préférence pour les indicateurs quantitatifs est cependant souvent observée. Les indicateurs qualitatifs se fondent sur des informations descriptives. Les évolutions qualitatives sont parfois plus difficiles à mesurer du fait que les réponses ne sont pas normalisées. Pourtant, les données qualitatives fournissent d'abondants et précieux renseignements, même si leur collecte demande plus de travail. On peut aussi établir des barèmes d'évaluation pour transformer les indicateurs qualitatifs en indicateurs quantitatifs. Ainsi, les sentiments des militantes sur les « connaissances et compétences dont elles disposent pour participer à des projets efficaces de lutte contre les violences » pourraient être classés selon une échelle numérique. L'analyse des données recueillies au moyen d'indicateurs qualitatifs permet aussi d'établir de nouveaux jeux d'indicateurs quantitatifs pour des programmes ultérieurs.

La définition d'indicateurs prenant en compte la dimension de genre doit se fonder sur une analyse de l'égalité des genres. Les membres du CAD font appel à plusieurs résultats globaux et aux indicateurs correspondants pour suivre leurs accomplissements en la matière, et à divers indices composites fondés sur les données disponibles pour suivre les évolutions mondiales dans ce domaine<sup>6</sup>. De plus en plus, les ODD guident l'élaboration d'indicateurs de niveau supérieur de l'égalité des genres pour de nombreux projets et interventions de développement, y compris, mais non exclusivement, l'ODD 5 – « Réaliser l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles »<sup>7</sup>. Les données utilisées à cet effet proviennent en grande partie des instituts nationaux de statistique. Des mesures ont été prises pour aider ces instituts à améliorer la production, l'accessibilité et l'utilisation des statistiques relatives au genre, mais les membres du CAD peuvent intensifier leurs efforts en ce sens<sup>8</sup>.

## Encadré 2.4. Exemples d'indicateurs de suivi des résultats en matière d'égalité des genres

Ce tableau présente à titre d'exemple quelques indicateurs permettant de suivre les résultats des interventions « sensibles au genre » ou « soucieuses de la dimension de genre » et des interventions « intégrant la notion de genre » ou « favorisant l'égalité des genres ». Voir le Chapitre 1 pour d'autres informations relatives aux résultats du continuum de l'incidence sur l'égalité des genres, et l'Encadré 2.6 pour des exemples d'indicateurs de suivi des changements porteurs de transformations en matière d'égalité des genres.

Tableau 2.1. Exemples d'indicateurs de suivi des résultats en matière d'égalité des genres

Réalisations	Indicateurs
<b>Diminution des disparités entre les genres en matière de résultats scolaires et d'emploi due à des systèmes éducatifs plus solides, plus sensibles à la notion de genre et de meilleure qualité</b>  (Au niveau national ou sectoriel)	<p align="center"><b>Résultats des interventions « sensibles au genre » ou « soucieuses de la dimension de genre »</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre et pourcentage de femmes et d'hommes obtenant un diplôme technique, professionnel, ou un autre diplôme de l'enseignement supérieur, par discipline</li> <li>• Proportion d'enfants et de jeunes a) en cours élémentaire ; b) en fin de cycle primaire ; c) en fin de premier cycle du secondaire qui maîtrisent au moins les normes d'aptitudes minimales en i) lecture et ii) mathématiques, par sexe (Indicateur 4.1.1 des ODD).</li> </ul>
	<p align="center"><b>Les interventions « intégrant la notion de genre » ou « favorisant l'égalité des genres » (qui renforcent l'égalité entre les genres) :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre d'établissements d'enseignement ayant établi des politiques et procédures pour lutter contre le harcèlement sexuel, les violences fondées sur le genre et la discrimination.</li> <li>• Degré d'intégration de i) l'éducation à la citoyenneté mondiale et ii) l'éducation au développement durable, y compris l'égalité des sexes et le respect des droits de l'Homme, dans a) les politiques nationales d'éducation, b) les programmes d'enseignement, c) la formation des enseignants et d) l'évaluation des étudiants (Indicateur 4.7.1 des ODD)</li> </ul>
<b>Diminution des disparités liées au genre en matière d'emploi, de conditions de vie et de revenu</b>  (Au niveau national ou sectoriel)	<p align="center"><b>Résultats des interventions « sensibles au genre » ou « soucieuses de la dimension de genre » :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Proportion de l'emploi informel dans les secteurs non agricoles, par sexe (indicateur 8.3.1 des ODD)</li> <li>• Rémunération horaire moyenne des salariés hommes et femmes, par profession, âge et situation au regard du handicap (Indicateur 8.5.1 des ODD)</li> </ul>
	<p align="center"><b>Les interventions « intégrant la notion de genre » ou « favorisant l'égalité des genres » (qui renforcent l'égalité entre les genres) :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Présence ou absence d'un cadre juridique visant à promouvoir, faire respecter et suivre l'application des principes d'égalité des sexes et de non-discrimination fondée sur le sexe (indicateur 5.1.1 des ODD)</li> <li>• Proportion de pays dotés d'un cadre juridique (y compris le droit coutumier) garantissant aux femmes les mêmes droits que les hommes en matière d'accès à la propriété ou au contrôle des terres (indicateur 5.a.2 des ODD)</li> </ul>

Pour assurer la pertinence des indicateurs sensibles au genre de certains projets et leur appropriation par les partenaires, il convient d'associer les parties intéressées à leur définition (Encadré 2.5). Cette démarche permet aussi de déterminer le niveau d'engagement et les capacités à recueillir les données pertinentes.

Alors même que la liste des indicateurs sensibles au genre éprouvés s'étoffe, il conviendra de retenir ceux qui correspondent et sont adaptés aux objectifs des politiques et programmes. Leur choix sera aussi fonction de l'ampleur de l'intervention, de l'existence de statistiques en matière de genre et des moyens dont disposent les participants à la collecte de données.

La définition des réalisations visées et le choix des indicateurs correspondants doivent tenir compte du calendrier des politiques, programmes ou projets, dont les résultats peuvent être attendus à court, moyen ou long terme.

Dans la mesure du possible, les membres du CAD doivent associer les parties prenantes aux processus participatifs de manière à définir des indicateurs de l'égalité des genres qui leur soient également utiles pour le suivi et l'évaluation de leurs propres résultats et activités d'apprentissage, et le cas échéant, investir dans la capacité de suivi et d'évaluation.

### *Associer les indicateurs aux types de réalisations escomptées*

Il est utile d'envisager l'usage de différents types d'indicateurs pour différentes sortes de réalisations et à différentes étapes d'une intervention<sup>9</sup> :

- *Indicateurs de processus/progrès* (indicateurs de production) : ils permettent d'évaluer l'exécution des activités et de montrer que le programme ou projet se déroule dans les temps et réalise les opérations prévues ; exemple : « nombre de séances de formation sur les droits des femmes organisées dans une communauté cible » ;
- *Indicateurs de résultats (immédiats)* : ils mesurent les résultats directs des activités et montrent que les effets visés sont obtenus ; exemple : « nombre de femmes se montrant mieux informées de leurs droits après avoir suivi une séance de formation » ;
- *Indicateurs de résultats (intermédiaires)* : ils mesurent les résultats à plus long terme des interventions et démontrent que celles-ci auront un effet durable sur la vie des femmes vivant dans la pauvreté ; exemple : « diminution de l'incidence des violences fondées sur le genre à mesure qu'augmente le nombre d'hommes et de femmes qui comprennent que les actes de violence violent les droits des femmes ».

### *Indicateurs communs*

Les membres auraient éventuellement intérêt à utiliser des indicateurs de l'égalité des genres communs ou de référence pour les programmes qui mobilisent des participants nombreux et variés (Encadré 2.5 et Annexe C). En effet, cette approche permet aux partenaires d'établir des indicateurs dont la formulation correspond à celle de leur programme et d'assurer en même temps leur concordance avec un jeu d'indicateurs communs ou de référence. Elle permet d'agréger plus facilement les données au niveau du programme et donne aux partenaires plus de latitude pour définir les indicateurs qui leur sont utiles. L'Annexe C présente une matrice d'indicateurs communs.

### Encadré 2.5. Approches innovantes du suivi : les indicateurs communs des Pays-Bas

Les **Pays-Bas** utilisent un système d'indicateurs collaboratif<sup>1</sup> pour notifier les résultats en matière d'égalité des genres et d'autonomisation des femmes et des filles dans le cadre de la coopération pour le développement. Pour consolider et améliorer le cadre d'action « Renforcer la société civile », le ministère néerlandais des Affaires étrangères a mis sur pied un système de notification des résultats dit d'« indicateurs communs » (voir l'Annexe C).

Ceux-ci ont été conçus pour rendre compte de grandes catégories de résultats de manière à ce que les partenaires puissent élaborer et utiliser des systèmes de notification adaptés à leurs propres programmes et activités tout en contribuant au cadre d'évaluation et de suivi global du ministère. Par ailleurs, pour renforcer sa politique en matière de droits de la femme et d'égalité entre les genres, le ministère a établi un cadre de résultats<sup>2</sup> et un jeu d'indicateurs spécifiques qui complètent le cadre d'action « Renforcer la société civile » et sont compatibles avec lui. Ce système crée un environnement qui assure l'adaptabilité et l'autonomie des partenaires et de leurs données, et recueille simultanément les informations nécessaires pour appréhender l'ensemble des progrès et des problèmes liés aux deux cadres d'action.

Les valeurs de référence sont définies à partir d'une combinaison d'informations quantitatives et qualitatives. Les partenaires ne sont pas obligés d'assurer le lien entre les résultats qu'ils notifient et l'ensemble des indicateurs communs, mais ils sont censés apporter une contribution à trois d'entre eux au moins, ceci étant toutefois fonction d'accords préétablis. Pareillement, bien qu'aucune obligation ne les contraigne à notifier les inégalités intersectionnelles, les indicateurs au niveau individuel doivent fournir des données ventilées et le principe « ne pas nuire » doit être appliqué tout au long de l'intervention.

1. Ministère des Affaires étrangères des Pays-Bas, « Strengthening Civil Society IATI Indicator Guidelines » (document interne).

2. Ministère des Affaires étrangères des Pays-Bas, « Guidance for SPs on the Use of the Women's Rights and Gender Equality Result Framework » (document interne).

### ***Indicateurs de suivi des changements porteurs de transformations en matière d'égalité des genres***

Les changements porteurs de transformations seront propres à chaque contexte et varieront selon les groupes de femmes et de filles concernés. Un cadre d'analyse utile les examine à l'aune de trois critères fondamentaux : capacité d'agir, relations et structures.

## Encadré 2.6. Exemples d'indicateurs de suivi des changements porteurs de transformations

On trouvera ici quelques exemples d'indicateurs de suivi des changements porteurs de transformations à l'appui de l'égalité des genres. Voir le Chapitre 1 pour des informations détaillées concernant les résultats du continuum de l'incidence sur l'égalité des genres et les changements porteurs de transformations.

Tableau 2.2. Exemples d'indicateurs de suivi des changements porteurs de transformations

Réalisations transformatrices	Indicateurs <sup>1</sup>	Critères de changement
Évolutions positives des normes de genre liées à la planification familiale	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre de femmes et d'hommes qui estiment qu'un homme doit assister à la naissance de ses enfants</li> <li>• Conception qu'ont les femmes et les hommes de relations conjugales solidaires.</li> </ul>	Relations
Amélioration des lois et politiques en matière d'assainissement et d'hygiène	<ul style="list-style-type: none"> <li>• % de gouvernements ayant mis en place des mesures fiscales qui encouragent la prise en charge de l'hygiène menstruelle (suppression des taxes sur les produits d'hygiène menstruelle par exemple)</li> </ul>	Structures
Participation accrue des femmes à la gouvernance des programmes et projets d'assainissement	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre de femmes occupant un poste de responsabilité (direction et niveaux supérieurs) au sein des organismes décisionnaires compétents (municipalité, services publics) directement impliqués dans la conception et la mise en œuvre des programmes et projets d'assainissement</li> <li>• Perception qu'ont les femmes occupant un poste de responsabilité de leur propre efficacité et de leur capacité à contribuer au changement</li> </ul>	Structures Capacité d'agir
Évolutions positives des normes de genre, au niveau de la communauté, en faveur d'un pouvoir de décision des femmes sur l'utilisation des terres.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• % d'hommes et de femmes qui estiment que la répartition du travail entre les genres est naturelle et ne peut être modifiée</li> <li>• % d'hommes et de femmes qui estiment que la majorité des membres de leur communauté pensent que les femmes devraient avoir un pouvoir de décision en ce qui concerne la production agricole</li> </ul>	Tous les critères Tous les critères
Répartition plus équitable du travail domestique non rémunéré entre femmes et hommes	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre moyen d'heures consacrées par les femmes et les hommes au travail domestique non rémunéré au cours de la semaine écoulée</li> <li>• Sentiment de valorisation des femmes et des hommes au sein du ménage</li> </ul>	Relations Relations
Amélioration de l'accès des femmes aux revenus et de leur contrôle sur ces derniers	<ul style="list-style-type: none"> <li>• % de femmes qui exercent un contrôle sur les revenus du ménage</li> <li>• % de femmes qui exercent une activité rémunératrice et un contrôle sur la façon dont leur revenu est dépensé</li> <li>• Sentiments d'estime de soi, de leur propre valeur et de bien-être psychologique des femmes</li> </ul>	Capacité d'agir Capacité d'agir Capacité d'agir
Évolutions favorables des normes de genre relatives au contrôle exercé par les femmes sur les revenus	<ul style="list-style-type: none"> <li>• % de membres de la communauté qui estiment que les femmes devraient avoir le droit de dépenser leur propre argent comme elles l'entendent.</li> </ul>	Structures

Accroissement de la mobilité des femmes dans une communauté cible.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• % de femmes libres de sortir seules, dans leur quartier de résidence ou ailleurs, à quelque fin que ce soit</li> <li>• Sentiments d'estime de soi et d'autonomie et aspirations nouvelles des femmes</li> </ul>	Capacité d'agir Capacité d'agir
Évolutions favorables des normes de genre en matière de mobilité	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre de femmes et d'hommes qui estiment qu'un homme devrait informer sa femme de ses déplacements</li> <li>• % d'hommes et de femmes qui estiment que la majorité des membres de leur communauté pensent que les femmes devraient pouvoir sortir seules pour rendre visite à des amis, à la famille et à des collègues.</li> </ul>	Structures Structures
Mobilisation accrue des femmes pour s'exprimer et donner leur avis (sur une question qui les intéresse)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• % de femmes et d'hommes, dans la communauté cible, qui participent à une action collective (concernant un problème qui les intéresse)</li> <li>• Sentiment qu'ont les femmes que leurs intérêts collectifs sont représentés</li> </ul>	Relations Relations
Influence accrue des organismes de défense des droits des femmes dans les débats politiques nationaux	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre de fois que les positions ou les études des organismes de défense des droits des femmes sont pris en considération dans les grands débats politiques nationaux</li> <li>• Sentiments des responsables politiques à l'égard des organismes de défense des droits des femmes et de leur influence dans le débat public</li> </ul>	Structures Structures

1. Ces exemples sont tirés des sources suivantes : [https://www.gatesgenderequalitytoolbox.org/wp-content/uploads/BMGF\\_Methods-Note-Measuring-Empowerment-1.pdf](https://www.gatesgenderequalitytoolbox.org/wp-content/uploads/BMGF_Methods-Note-Measuring-Empowerment-1.pdf) ; [Changing gender norms: monitoring and evaluating programmes and projects - - Toolkits:#9812:#Changing gender norms: monitoring and evaluating programmes and projects - - Research reports and studies \(ucsd.edu\)](https://www.gatesgenderequalitytoolbox.org/wp-content/uploads/2020/05/working_paper_aas_gt_change_measurement_fa_lowres.pdf) ; [https://www.care.org/wp-content/uploads/2020/05/working\\_paper\\_aas\\_gt\\_change\\_measurement\\_fa\\_lowres.pdf](https://www.care.org/wp-content/uploads/2020/05/working_paper_aas_gt_change_measurement_fa_lowres.pdf).

### **Planification des données et des indicateurs concernant les inégalités intersectionnelles**

Il est recommandé de procéder à une analyse intersectionnelle de la problématique de genre, qui étudie l'interaction des divers aspects de l'identité, pour assurer la plus grande inclusivité possible des indicateurs sensibles à la dimension de genre (Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada, 2019b<sub>[20]</sub>)<sup>10</sup>. Cette analyse fournit un cadre de référence qui permet d'appréhender les effets complexes d'inégalités multiples sur la vie des citoyens (Chapitre 1). Les outils d'analyse intersectionnelle sont de plus en plus nombreux, mais leur application demeure mal maîtrisée (Annexe 2). L'intégration d'une grille de lecture intersectionnelle exige au minimum l'examen d'autres éléments concernant les catégories de personnes sur lesquelles le projet proposé aura des effets, directs ou indirects, et l'organisation de consultations avec les parties intéressées.

Ces processus permettront de déterminer si d'autres données ventilées seront nécessaires, et lesquelles, ainsi que les méthodes de collecte appropriées. Par exemple, selon l'objectif visé, l'élaboration et le suivi des indicateurs pourraient porter de manière non-exhaustive sur les éléments suivants :

- l'évolution des actifs/revenus et (ou) de l'accès aux services de différents groupes
- l'évolution de leur capacité à se faire entendre et de leur pouvoir d'influence
- leur expérience vécue des VFG.

Ces changements doivent être mesurés au moyen de données quantitatives et qualitatives. Les évolutions au sein des systèmes, qu'il s'agisse des comportements informels ou des politiques et structures officielles, doivent également être étudiées (International Development Partners Group, Népal, 2017b<sub>[21]</sub>).



La collecte de ces données doit éviter d'attribuer aux participants à un programme une identité sociale simple, ce qui risquerait d'avoir pour conséquence indésirable de consacrer, voire d'imposer, des définitions et des notions inéquitables (We All Count, 2021<sup>[22]</sup>). Les composantes de l'identité sont complexes, fluides, et éminemment privées et personnelles. Il faut travailler en étroite collaboration avec les parties prenantes, en leur laissant la possibilité de définir leur identité, de décider des variables sociales qu'il convient de mesurer, et de recenser les autres problèmes que la collecte de données intersectionnelles risque de soulever pour eux en matière de sûreté et de sécurité.

### Encadré 2.7. Suisse : des dispositions visant à assurer le suivi des inégalités intersectionnelles

La Direction du développement et de la coopération suisse (DDC) a créé un service spécialisé dans l'égalité des genres et l'égalité sociale. Cette démarche a donné lieu à des travaux conjoints en vue de recenser les liens entre l'égalité des genres et le principe « ne laisser personne de côté » (LNOB), et à des efforts particuliers concernant l'intersectionnalité. La DDC a établi un nouveau jeu d'indicateurs de référence pour suivre la mise en œuvre de la nouvelle stratégie de coopération internationale (2021-2025). L'égalité des genres et un « groupe LNOB » au moins doivent obligatoirement figurer parmi les niveaux de désagrégation de tous ces indicateurs, toute exception devant être justifiée. Une note d'information a été établie pour chaque indicateur, qui présente une définition et une description de la cible, la raison d'être de l'indicateur et une théorie du changement.

Dans le rapport annuel sur l'état d'avancement des activités dans le domaine du genre de 2020, les résultats étaient ventilés, dans chaque domaine prioritaire, par le nombre de femmes et d'hommes et par le nombre de femmes et d'hommes laissés-pour-compte. À des fins d'illustration, le rapport comportait des informations relatives aux femmes et aux hommes de groupes défavorisés.

Source : DDC (2020<sup>[23]</sup>) *Status Report on Gender Equality 2020: Stepping Up our Efforts*. Direction du développement et de la coopération suisse, [https://www.shareweb.ch/site/Gender/Documents/Gender%20Policies/SDC%20Gender%20Policy/Annual%20Status%20Report/Gender\\_Status\\_Report\\_2020.pdf](https://www.shareweb.ch/site/Gender/Documents/Gender%20Policies/SDC%20Gender%20Policy/Annual%20Status%20Report/Gender_Status_Report_2020.pdf).

## Liste de questions à examiner concernant la planification

Les membres du CAD auront intérêt à examiner les questions suivantes :

### *S'agissant de l'analyse de l'égalité des genres :*

- Les méthodes d'analyse retenues appréhendent-elles correctement et précisément les questions liées à l'égalité des genres dans le contexte politique et socioéconomique du pays partenaire et dans le secteur concerné ? Déterminent-elles les causes profondes des disparités liées au genre ?
- Existe-t-il des sources pertinentes susceptibles de recueillir des données ventilées par genre ?
- Les parties prenantes concernées ont-elles été consultées, après avoir donné leur plein consentement, dans le cadre de procédures équitables, constructives et sûres ?
- Une théorie du changement a-t-elle été élaborée durant la phase de conception de l'intervention pour définir les résultats à obtenir en matière d'égalité des genres et leurs bénéficiaires ? L'égalité des genres est-elle correctement prise en compte dans la théorie du changement des programmes non consacrés à ce thème ?
- Les objectifs, réalisations et indicateurs relatifs à l'égalité des genres de la théorie du changement et du cadre logique ont-ils été définis en tenant compte du continuum de l'incidence sur l'égalité des genres, et les possibilités d'axer l'intervention sur les changements porteurs de transformations à l'appui de l'égalité des genres et de l'autonomisation des femmes et des filles sont-elles dûment prises en considération ?

### *S'agissant de la conception :*

- Une valeur a-t-elle été affectée au marqueur égalité des genres ?
- L'égalité des genres figure-t-elle dans le cadre de résultats du programme ?
- L'égalité des genres est-elle définie comme un secteur à risque ? L'engagement a-t-il été pris d'assurer un suivi des conséquences indésirables pour les femmes et les filles ?
- Des indicateurs de l'exploitation, des atteintes et du harcèlement sexuels ont-ils été définis ?
- Le programme a-t-il été conçu de manière à pouvoir être adapté aux évolutions de la situation tout en maintenant l'objectif de plus long terme d'égalité des genres ?

### *S'agissant des données et des indicateurs :*

- Des indicateurs quantitatifs et qualitatifs ont-ils été définis pour évaluer les résultats en matière d'égalité des genres ?
- Des indicateurs ont-ils été établis dans un cadre participatif et validés avec les parties intéressées ?

## Références

- Agence autrichienne de développement (2019), *Risk management Strategy of the Austrian Development Agency*, [https://www.entwicklung.at/fileadmin/user\\_upload/Dokumente/Risikomanagement/EN\\_Strategy\\_Risik\\_management\\_FINAL.pdf](https://www.entwicklung.at/fileadmin/user_upload/Dokumente/Risikomanagement/EN_Strategy_Risik_management_FINAL.pdf). [13]
- Agence suisse pour le développement et la coopération (DDC) (2017), *Rapport sur l'efficacité : Coopération internationale de la Suisse dans le domaine de l'égalité des genres 2007-2016*. [1]
- Belgique (2018), *Note relative à la stratégie genre 2019-2023*, [https://www.enabel.be/sites/default/files/gender\\_strategy\\_2019\\_2023\\_enabel\\_en.pdf](https://www.enabel.be/sites/default/files/gender_strategy_2019_2023_enabel_en.pdf) (consulté le July 2021). [4]
- Canada (2019), *Gender Analysis*, [https://www.international.gc.ca/world-monde/funding-financement/gender\\_analysis-analyse\\_comparative.aspx?lang=fra](https://www.international.gc.ca/world-monde/funding-financement/gender_analysis-analyse_comparative.aspx?lang=fra). [25]
- Comité permanent interorganisations (2018), *Le guide des genres pour les actions humanitaires*, Comité permanent interorganisations, [https://reliefweb.int/sites/reliefweb.int/files/resources/iasc\\_le\\_guide\\_des\\_genres\\_pour\\_les\\_actions\\_humanitaires.pdf](https://reliefweb.int/sites/reliefweb.int/files/resources/iasc_le_guide_des_genres_pour_les_actions_humanitaires.pdf) (consulté le 1 October 2021). [7]
- Conseil de l'Europe (2018), *Stratégie du Conseil de l'Europe pour l'égalité entre les femmes et les hommes 2018-2023*, Conseil de l'Europe, <https://rm.coe.int/prems-093718-fra-gender-equality-strategy-2023-web-a5-corrige/16808e0809>. [14]
- DDC (2020), *Status Report on Gender Equality 2020: Stepping Up our Efforts*, Direction du développement et de la coopération, [https://www.shareweb.ch/site/Gender/Documents/Gender%20Policies/SDC%20Gender%20Policy/Annual%20Status%20Report/Gender\\_Status\\_Report\\_2020.pdf](https://www.shareweb.ch/site/Gender/Documents/Gender%20Policies/SDC%20Gender%20Policy/Annual%20Status%20Report/Gender_Status_Report_2020.pdf). [23]
- Desilets L., F. (2019), *Exploring the Impacts of Women's Economic Empowerment Initiatives on Domestic Violence*, Oxfam, <https://oxfamilibrary.openrepository.com/bitstream/handle/10546/620867/rr-womens-economic-empowerment-domestic-violence-120919-en.pdf;jsessionid=92C4A22C272C1BFB61865B5125BA04D6?sequence=2>. [15]
- DfID et FCO (2019), *'How To' Guidance Note on Gender Equality: A Practical Guide to Integrating Gender Equality into DFID and HMG Policy and Programming*. [6]
- International Development Partners Group, Népal (2017b), *A Common Framework for Gender Equality & Social Inclusion*, [https://www.undp.org/content/dam/nepal/docs/generic/GESI%20framework%20Report\\_Final\\_2017.pdf](https://www.undp.org/content/dam/nepal/docs/generic/GESI%20framework%20Report_Final_2017.pdf). [21]
- Laws E., P. (2021), *LearnAdapt: a synthesis of our work on adaptive programming with DFID/FCDO (2017–2020)*. [17]
- Laws, E. et H. Marquette (2018), *Thinking and working politically: Reviewing the evidence on the integration of politics into development practice over the past decade*, <https://twpcommunity.org/thinking-and-working-politically-reviewing-the-evidence.pdf> (consulté le 26 July 2021). [8]
- OCDE (2002), *Glossaire des principaux termes relatifs à l'évaluation et la gestion axée sur les résultats*, <https://www.oecd.org/dac/evaluation/2754804.pdf>. [19]

- OCDE (2021b), *Development Co-operation Fundamentals*, [https://read.oecd-ilibrary.org/view/?ref=1099\\_1099381-sn55xo62ml&title=Risk-management&\\_ga=2.245760141.828416308.1632812723-985109711.1524817040](https://read.oecd-ilibrary.org/view/?ref=1099_1099381-sn55xo62ml&title=Risk-management&_ga=2.245760141.828416308.1632812723-985109711.1524817040). [12]
- OCDE (2020b), *Directives convergées du CAD pour l'établissement des rapports statistiques*, <https://www.oecd.org/fr/cad/financementpourledeveloppementdurable/normes-financement-developpement/>. [2]
- OCDE (s.d.), *Glossary of Statistical Terms*, <https://stats.oecd.org/glossary/detail.asp?ID=2219#:~:text=Advanced%20%20Filter.%20Web%20%20Service.%20OECD%20Statistics.,data%20expressing%20a%20certain%20quantity%2C%20amount%20or%20range>. [24]
- OCDE (2017b), *Localising the response*, <https://www.oecd.org/development/humanitarian-donors/docs/Localisingtheresponse.pdf>. [16]
- OCDE (2016c), *Manuel Relatif au Marqueur de la Politique d'Aide à l'Appui de l'Égalité Homme-Femme Établi par le CAD-OCDE*, <https://www.oecd.org/fr/cad/femmes-developpement/Manuel-Marqueur-CAD-Aide-Egalite-HF.pdf> (consulté le May 2021). [3]
- OCDE (s.d.), *Que sont les résultats?*, <https://www.oecd.org/dac/results-development/what-are-results.htm> (consulté le 24 August 2021). [18]
- Oxfam International (2014), *How Politics and Economics Intersect: A simple guide to conducting political economy and context analysis*, Oxfam International; Oxford Policy Management, <https://oxfamlibrary.openrepository.com/bitstream/handle/10546/312056/ml-how-politics-and-economics-intersect-270114-en.pdf;jsessionid=8ABC5DA7DCF65E5AA3979DA6A1F010E7?sequence=4> (consulté le 27 July 2021). [9]
- Plateforme pour des institutions efficaces (2020), *Lessons Harvesting: Learning from P2P Engagements, Discussion Paper for a Monitoring, Evaluation and Learning Framework*, [https://www.effectiveinstitutions.org/media/Lessons\\_Harvesting\\_-\\_Learning\\_from\\_P2P\\_Engagements\\_bzFV1DE.pdf](https://www.effectiveinstitutions.org/media/Lessons_Harvesting_-_Learning_from_P2P_Engagements_bzFV1DE.pdf). [11]
- PNUD (2016), *How to Conduct a Gender Analysis: A guidance note for UNDP staff*, [https://info.undp.org/sites/bpps/SES\\_Toolkit/SES%20Document%20Library/Uploaded%20October%202016/UNDP%20Guidance%20Note%20how%20to%20conduct%20a%20gender%20analysis.pdf](https://info.undp.org/sites/bpps/SES_Toolkit/SES%20Document%20Library/Uploaded%20October%202016/UNDP%20Guidance%20Note%20how%20to%20conduct%20a%20gender%20analysis.pdf) (consulté le July 2021). [5]
- Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada (2019b), *Intégration de l'analyse comparative entre les sexes plus dans l'évaluation : un guide d'introduction*, <https://www.canada.ca/fr/secretariat-conseil-tresor/services/verifications-evaluations/evaluation-gouvernement-canada/gba-guide.html>. [20]
- USAID (2018), *Thinking and Working Politically Through Applied Political Economy Analysis*, <https://www.usaid.gov/sites/default/files/documents/1866/PEA2018.pdf> (consulté le 26 July 2021). [10]
- We All Count (2021), *We All Count*, <https://weallcount.com/>. [22]

## Annexe 2.A. Autres ressources relatives à la planification

### L'analyse de l'égalité entre les genres

Pour d'autres renseignements sur l'analyse de l'égalité entre les genres dans le cadre de la coopération pour le développement, voir la page « Analyse comparative entre les sexes » d'Affaires mondiales Canada :

[https://www.international.gc.ca/world-monde/funding-financement/gender\\_analysis-analyse\\_comparative.aspx?lang=fra](https://www.international.gc.ca/world-monde/funding-financement/gender_analysis-analyse_comparative.aspx?lang=fra) ; la page complémentaire « Lignes directrices relatives à l'analyse comparative entre les sexes » fournit des orientations pour la réalisation de l'analyse : <https://www.international.gc.ca/world-monde/funding-financement/policy-politique.aspx?lang=fra>

On peut faire appel aux théories du changement pour susciter des transformations et assurer plus généralement l'égalité des genres et l'autonomisation des femmes et des filles, ainsi que pour lutter contre des problèmes plus précis, comme les violences à l'encontre des femmes et des filles. Pour de plus amples informations à ce sujet, voir « *How to note on using a theory of change to tackle violence against women and girls* », du ministère du Développement international du Royaume-Uni : [https://assets.publishing.service.gov.uk/government/uploads/system/uploads/attachment\\_data/file/67336/how-to-note-vawg-1.pdf](https://assets.publishing.service.gov.uk/government/uploads/system/uploads/attachment_data/file/67336/how-to-note-vawg-1.pdf)

Pour des précisions sur la théorie du changement visant à mettre fin aux violences à l'encontre des femmes et des filles, principes directeurs et stratégie d'exécution détaillée compris, voir la page « Ending Violence Against Women and Girls Theory of Change: Creating space for women and girls to end violence and child marriage » d'Oxfam Canada : <https://42kgab3z3i7s3rm1xf48rq44-wpengine.netdna-ssl.com/wp-content/uploads/2021/01/Oxfam-Canada-EVAWG-Theory-of-Change-2021.pdf>

Pour des informations concernant l'utilisation de la théorie du changement dans l'objectif de renforcer la société civile, voir « *Executive summary Strengthening Civil Society Theory of Change* » du ministère néerlandais des Affaires étrangères : <https://www.government.nl/binaries/government/documents/policy-notes/2019/11/28/policy-framework-strengthening-civil-society/Annex+5+%28Engels%29+-+Strengthening+Civil+Society+-+Theory+of+Change.pdf>

Pour des renseignements sur la différence entre théorie du changement et cadre logique dans le contexte de l'étude des outils pratiques pour le développement international, voir le site : <https://tools4dev.org/resources/theory-of-change-vs-logical-framework-whats-the-difference-in-practice/>

Dans le document de travail « *A Theory of Change for Training for Gender Equality* » d'ONU-Femmes, des directives pour la définition de principes applicables aux théories du changement dans le cadre de la formation à l'égalité des genres, voir : [https://trainingcentre.unwomen.org/RESOURCES\\_LIBRARY/Resources\\_Centre/01%20Theory%20of%20Change.pdf](https://trainingcentre.unwomen.org/RESOURCES_LIBRARY/Resources_Centre/01%20Theory%20of%20Change.pdf)

Pour d'autres documents et références sur les théories du changement, voir « Theory of Change » d'INTRAC pour la société civile : <https://www.intrac.org/wpcms/wp-content/uploads/2016/12/Monitoring-and-Evaluation-Planning-Series.-Theory-of-Change.-16.pdf>

## L'élaboration de programmes fondée sur l'analyse de l'égalité entre les genres

Quand le temps et les moyens sont comptés, certains membres du CAD font appel à des outils comme l'analyse rapide de l'égalité entre les genres (*Rapid Gender Analysis*) de CARE International pour se faire une idée des normes et relations de genre dans un contexte donné et de la façon dont une situation d'urgence pourrait les accentuer. Pour d'autres informations, consulter le site : <https://insights.careinternational.org.uk/in-practice/rapid-gender-analysis>

### Données et indicateurs pour suivre et rendre compte des résultats en matière d'égalité des genres

*Pour des renseignements complémentaires concernant les données et indicateurs quantitatifs et qualitatifs*

*Les données quantitatives* sont « des données qui expriment une quantité, un volume ou une fourchette. En général, elles sont associées à des unités de mesure, par exemple le mètre pour la taille d'un individu. Il est logique de leur fixer des limites inférieure et supérieure, et utile de leur appliquer des opérations arithmétiques. »

Les méthodes quantitatives de collecte de données produisent des résultats quantifiables. Autrement dit, elles se concentrent sur les éléments chiffrables, comme le pourcentage de femmes et d'hommes sur le marché du travail, les taux de rémunération masculins et féminins, ou les taux de scolarisation des filles et des garçons. Les données quantitatives peuvent montrer l'ampleur des évolutions en matière d'égalité des genres dans le temps – concernant, par exemple, le pourcentage de femmes mariées avant l'âge de 15 ans ou l'écart de rémunération entre les genres.

*Les données qualitatives* sont les « données qui décrivent les caractéristiques ou les propriétés d'un objet. Les propriétés sont réparties en catégories auxquelles des valeurs numériques peuvent être assignées. Les valeurs en soi n'ont cependant pas d'importance, elles représentent simplement les caractéristiques de l'objet concerné. »

*Les méthodes et données qualitatives* permettent souvent d'interpréter des schémas que les méthodes quantitatives ont mis en évidence en déterminant si l'analyse trouve un écho chez les participants. Généralement, elles traduisent le vécu, les opinions, l'état d'esprit et les sentiments des individus – l'expérience qu'ont les femmes des contraintes ou des avantages que présente un emploi dans le secteur informel, par exemple, ou l'avis des hommes et des femmes sur les causes et les conséquences de la sous-représentation des femmes aux postes de responsabilité dans la vie économique ou politique. Souvent, des méthodes participatives, comme des débats thématiques et des outils de cartographie sociale, sont utilisées pour recueillir les données nécessaires aux indicateurs qualitatifs. Les données qualitatives peuvent également être recueillies au travers d'enquêtes approfondies visant à mesurer les sentiments et opinions (OCDE, s.d.<sup>[24]</sup>).

Le recours à des *approches méthodologiques mixtes* en matière d'évaluation est considéré approprié dans le secteur du développement ; cela s'applique également à l'évaluation des programmes et politiques relatifs à l'égalité des genres. Les approches mixtes peuvent : accroître la fiabilité des données ; renforcer la validité des constats et des recommandations ; amplifier et approfondir la compréhension des processus qui permettent aux programmes de générer des réalisations et des impacts, et de la façon dont le contexte de leur mise en œuvre influe sur ces processus ; de recueillir un éventail plus large de points de vue ; et de mettre en lumière des résultats imprévus. Les méthodes qualitatives ne sont pas par défaut moins rigoureuses que les méthodes quantitatives. Il existe désormais davantage de lignes directrices qui permettent aux évaluateurs et aux chercheurs de rehausser la qualité des données qualitatives et d'assurer des degrés de confiance élevés, de respecter les normes des meilleures pratiques internationales et d'améliorer l'échantillonnage et la triangulation. De même, on est aujourd'hui plus

conscient des biais, de genre et autres, que comportent les méthodes quantitatives de collecte de données.

#### **Autres ressources et indicateurs :**

Pour un complément d'information sur les indicateurs sensibles au genre, voir sur le site d'Oxfam, *Quick Guide to Gender-Sensitive Indicators* : <https://www.fsnnetwork.org/sites/default/files/ml-quick-guide-to-gender-indicators-300114-en.pdf>

Pour un éventail d'indicateurs à la disposition des professionnels pour assurer le suivi des résultats en matière d'égalité des genres, voir « *Indicators for Measuring Results on Gender Equality* » de l'Agence suédoise de coopération pour le développement international : <https://www.sida.se/en/publications/indicators-for-measuring-results-on-gender-equality>

Pour un instrument pratique conçu pour aider les spécialistes du développement à intégrer la dimension de genre à leurs projets, voir le « *Tool Kit on Gender Equality Results and Indicators* » mis au point par la Banque asiatique de développement et le gouvernement australien : <https://www.oecd.org/derec/adb/tool-kit-gender-equality-results-indicators.pdf>

Pour d'autres renseignements sur les indicateurs sensibles au genre, notamment sur les informations nécessaires pour intégrer cette notion aux indicateurs, sur les moyens de veiller à ce que les indicateurs tiennent compte de cette dimension pour la mise en œuvre des projets, et sur la façon de répartir les indicateurs sensibles au genre entre différents secteurs, voir « *Gender Responsive Indicators: Gender and NDC planning for implementation* » du PNUD : <https://www.undp.org/content/dam/LECB/docs/pubs-reports/undp-ndcsp-gender-indicators-2020.pdf>

Pour des renseignements sur les meilleurs moyens d'intégrer des indicateurs sensibles au genre aux mécanismes de suivi des violences et aux systèmes d'alerte avancée, voir la page de l'organisation International Foundation for Electoral Systems, « *Gender-Sensitive Indicators for Early Warning of Violence and Conflict: A global framework* » : <https://www.ifes.org/publications/gender-sensitive-indicators-early-warning-violence-and-conflict-global-framework>

Pour des informations sur les statistiques et indicateurs relatifs au genre, et sur la façon dont ils peuvent intégrer la dimension de genre dans la collecte, l'analyse et la présentation des données, ainsi que des outils de collecte, voir la page « *Gender statistics and indicators* » de l'Institut européen pour l'égalité entre les hommes et les femmes : <https://eige.europa.eu/gender-mainstreaming/methods-tools/gender-statistics-indicators>

La « Fiche-conseil en gestion axée sur les résultats 4.1 – Égalité entre les sexes » d'Affaires mondiales Canada fournit des informations sur les résultats en matière d'égalité des genres, les indicateurs sensibles au genre du cadre de mesure du rendement, et des cibles et données de référence ventilées selon le sexe. Voir le site web pour de plus amples informations : <https://www.international.gc.ca/world-monde/funding-financement/rbm-gar/tip-sheet-4-1-fiche-conseil-4-1.aspx?lang=fra>

Le document de CARE USA « *Measuring gender-transformative change: A review of literature and promising practices* » examine les systèmes de mesure, d'évaluation et d'apprentissage axés sur les transformations en matière de genre et les indicateurs des changements propices à cette transformation. Pour d'autres informations, voir : [https://www.care.org/wp-content/uploads/2020/05/working\\_paper\\_aas\\_gt\\_change\\_measurement\\_fa\\_lowres.pdf](https://www.care.org/wp-content/uploads/2020/05/working_paper_aas_gt_change_measurement_fa_lowres.pdf)

Pour un guide accessible de l'intersectionnalité, voir la page « Intersectionality 101 » de l'Institute for Intersectionality Research and Policy : [http://vawforum-cwr.ca/sites/default/files/attachments/intersectionality\\_101.pdf](http://vawforum-cwr.ca/sites/default/files/attachments/intersectionality_101.pdf)

Pour des renseignements sur l'intersectionnalité en tant qu'outil d'analyse, de sensibilisation et d'élaboration de politiques, voir la page « Intersectionality: A Tool for Gender and Economic Justice » de

l'Association pour les droits des femmes dans le développement : [https://www.awid.org/sites/default/files/atoms/files/intersectionality\\_a\\_tool\\_for\\_gender\\_and\\_economic\\_justice.pdf](https://www.awid.org/sites/default/files/atoms/files/intersectionality_a_tool_for_gender_and_economic_justice.pdf)

La Banque mondiale a mis au point un jeu d'indicateurs de l'orientation sexuelle et de l'identité de genre qui recouvre les principaux secteurs du développement et fournit des informations sur l'intégration d'indicateurs tenant compte de l'optique intersectionnelle. Pour d'autres d'informations, voir « *A Set of Proposed Indicators for the LGBTI Inclusion Index* » : <https://documents.worldbank.org/en/publication/documents-reports/documentdetail/608921536847788293/a-set-of-proposed-indicators-for-the-lgbti-inclusion-index>

Pour des renseignements complémentaires sur les applications des études quantitatives de l'intersectionnalité, l'intégration de cadres théoriques, et les méthodes innovantes, voir « *Intersectionality in quantitative research: A systematic review of its emergence and applications of theory and methods* », publié dans *SSM Population Health* : <https://www.ncbi.nlm.nih.gov/pmc/articles/PMC8095182/>

Le document « Analyse intersectionnelle et de l'égalité des genres » de l'Institut canadien de recherches sur les femmes fournit un instrument pratique pour l'application de l'analyse intersectionnelle et de l'égalité des genres dans l'évaluation systématique des politiques, campagnes ou projets. Voir : [https://www.criaw-icref.ca/wp-content/uploads/2021/04/Analyse-intersectionnelle-et-de-l\\_e%CC%81galite%CC%81-des-genres-1.pdf](https://www.criaw-icref.ca/wp-content/uploads/2021/04/Analyse-intersectionnelle-et-de-l_e%CC%81galite%CC%81-des-genres-1.pdf).

## Notes

<sup>1</sup> Le terme « programme » se rapporte ici à toutes les formes d'interventions de développement, projets compris.

<sup>2</sup> Dix-sept membres ont déclaré exiger qu'une analyse de l'égalité des genres soit effectuée avant la phase d'élaboration d'un programme. Dix ont indiqué que leur procédure d'évaluation et d'analyse comportait un guide ou un modèle à cet égard, et six exigent l'intégration d'un budget mentionnant les ressources financières nécessaires pour financer les interventions à l'appui de l'égalité entre les genres à la phase d'élaboration d'un programme.

<sup>3</sup> D'après (Canada, 2019<sup>[25]</sup>) *Analyse comparative entre les sexes*, (DfID et Foreign and Commonwealth Office (FCO) (2019<sup>[61]</sup>) et (Comité permanent interorganisations, 2018<sup>[71]</sup>)

<sup>4</sup> Voir <https://www.oecd.org/gender/governance/toolkit/government/assessment-of-gender-impact/disaggregated-data/>

<sup>5</sup> Huit membres ont signalé utiliser un « cadre de résultats » pour assurer le suivi et l'évaluation ; le niveau auquel ces cadres interviennent et la mesure dans laquelle ils évaluent l'égalité des genres varient toutefois. Les membres font appel à des méthodes diverses pour intégrer l'égalité des genres dans la notification de leurs résultats. Onze d'entre eux ont indiqué avoir rendu cette prise en compte obligatoire. Quatre autres l'ont encouragée et établi des structures à cet effet, mais n'ont pas mentionné de caractère obligatoire, et trois autres ont précisé que les dispositifs de notification des résultats en place au sein de leur organisme n'imposaient aucune obligation particulière sur ce plan.



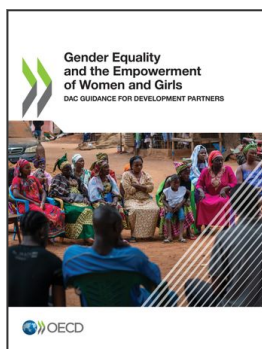
<sup>6</sup> Figurent parmi les indices composites l'indice « Institutions sociales et égalité homme-femme » (ISE) du Centre de développement de l'OCDE, l'Indice mondial de l'écart entre les genres du Forum économique mondial, l'Indice d'inégalité de genre (IIG) du rapport sur le développement humain du PNUD, et le *Gender Advocates Data Hub* de Equal Measures 2030.

<sup>7</sup> Voir <https://unstats.un.org/sdgs/indicators/indicators-list/>

<sup>8</sup> La *Making Every Woman and Girl Count initiative* par exemple : <https://www.unwomen.org/en/how-we-work/flagship-programmes/making-every-woman-and-girl-count>

<sup>9</sup> D'après le « *Quick Guide to Gender-Sensitive Indicators* » (fsnnetwork.org)

<sup>10</sup> Trois membres ont incorporé des rubriques obligatoires concernant les inégalités intersectionnelles à leur notification des résultats ; deux d'entre eux y ont aussi ajouté la notification de résultats porteurs de transformations. Trois membres ont par ailleurs précisé qu'ils prenaient des mesures pour intégrer ces derniers à leurs cadres de notification.



Extrait de :

## Gender Equality and the Empowerment of Women and Girls

DAC Guidance for Development Partners

Accéder à cette publication :

<https://doi.org/10.1787/0bddfa8f-en>

### Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE (2022), « Planification : analyse et conception des programmes de développement », dans *Gender Equality and the Empowerment of Women and Girls : DAC Guidance for Development Partners*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: <https://doi.org/10.1787/3256d535-fr>

Ce document, ainsi que les données et cartes qu'il peut comprendre, sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région. Des extraits de publications sont susceptibles de faire l'objet d'avertissements supplémentaires, qui sont inclus dans la version complète de la publication, disponible sous le lien fourni à cet effet.

L'utilisation de ce contenu, qu'il soit numérique ou imprimé, est régie par les conditions d'utilisation suivantes :

<http://www.oecd.org/fr/conditionsdutilisation>.